

Repères

EMPLOI FORMATION

n° 35 juin 2019

► **Enquête Seine**
insertion des apprentis
sortis en juin 2017 - Vague 2

Apprentis du supérieur en Normandie : insertion très favorable, une offre de formation qui s'étoffe

Regroupant une offre variée, tant dans les métiers tertiaires que dans l'industrie, en augmentation constante en particulier aux niveaux 7 et 8*, l'apprentissage normand dans le supérieur amène chaque année plus de neuf sortants sur dix vers l'emploi un an après la sortie. Ces bons résultats concernent tant les sortants de grandes écoles, écoles d'ingénieurs ou masters que des BTS ou des DUT, très prisés sur le marché de l'emploi.

A la rentrée 2016, 129 diplômés de niveau bac+2 et au-delà étaient proposés en apprentissage en Normandie. Près de 3 100 jeunes ont achevé un cycle de formation en 2017 et 2 650 jeunes sortants ont obtenu leur diplôme (86 %).

Entre 2016 et 2017, la part des niveaux supérieurs (niveau 5 et plus) augmente de près de deux points, passant de 26,4 % des jeunes de dernière année en 2016 à 28,3 % en 2017. Ce sont les niveaux bac+5 et au-delà qui connaissent l'évolution la plus importante (de 7,1 % du total en 2016 à 8,4 % en 2017). Ces formations sont dispensées dans 45 CFA normands différents et touchent un large panel de métiers.

Près de deux apprentis sur trois sont des hommes, 49 % au niveau bac+2

Les formés se répartissent ainsi : 49 % des apprentis sont au niveau bac+2, soit 1 493 jeunes ; 22 % terminent un cycle de niveau 6 (665 jeunes) et 30 % de niveaux 7 ou 8 (911 personnes).

La **moyenne d'âge** des apprentis du supérieur s'élève à **22,1 ans**. La répartition par âge est corrélée au niveau de formation. 18 % des jeunes de niveau 5 ont moins de 20 ans à leur sortie de formation, alors qu'il n'y en a aucun au niveau 6 et au-delà. Au niveau 7 et plus, 23 % des jeunes ont plus de 25 ans.

Les hommes sont majoritaires (61 %), mais la

répartition hommes/femmes varie selon le domaine de formation.

40 % des jeunes apprentis du supérieur dans les métiers de la gestion et du traitement de l'information et du commerce

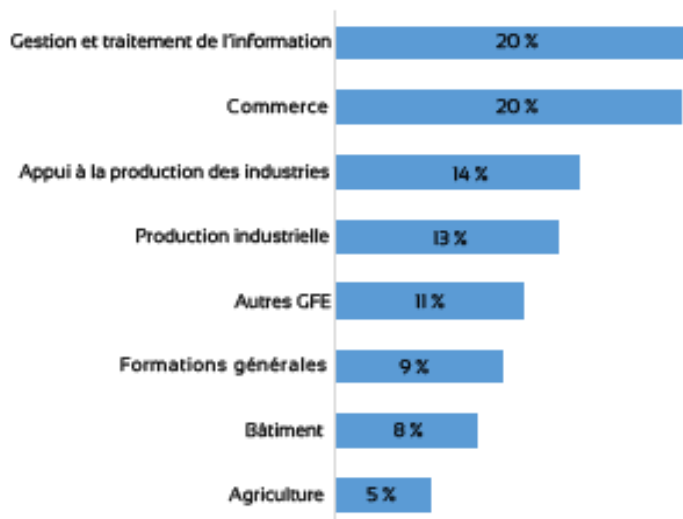
Les **métiers de la gestion et du traitement de l'information** représentent 20 % des formés, avec 615 jeunes en dernière année de formation. Parmi les vingt-quatre formations proposées aux apprentis, près d'un tiers relèvent de la comptabilité et de la gestion, à tous les niveaux du BTS au master. Les formations du management arrivent après, avec des formations essentiellement à bac+5, précédant les métiers du secrétariat, administration et en particulier le *BTS Assistant de manager* qui, avec 115 apprentis en année terminale, représente le plus gros effectif. Deux apprentis sur trois sont des femmes.

Les métiers du **commerce** concentrent le même volume de formés (20 %). 605 jeunes ont achevé leur formation en 2017, dont les deux tiers en achats, commerce et marketing. 52 % des formations sont au niveau 5, contre 34 % au niveau 6 et 15 % au-delà. Le volume de sortants le plus important concerne la vente, avec 127 jeunes qui ont préparé un *BTS Négociation et relation clients*. La population présente une parfaite mixité.

* **Précision** : le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles définit le niveau de qualification associé à chaque certification professionnelle. Il précise la gradation des compétences associées à chacun des niveaux. La nomenclature en vigueur change, selon la correspondance suivante :

- Le niveau V correspondant au niveau CAP devient le niveau 3
- Le niveau IV correspondant au niveau bac demeure le niveau 4
- Le niveau III correspondant au niveau bac+2 devient le niveau 5
- Le niveau II correspondant au niveau bac+3/bac+4 devient le niveau 6
- Le niveau I correspondant aux niveaux bac+5 et au-dessus sont classés au plus tard le 1er janvier 2020 au niveau 7 ou au niveau 8

Graphique 1 : Répartition des effectifs en année terminale dans le supérieur



Source : enquête Seine - cohorte 2017 - traitement Carif-Oref

Les métiers de **l'appui à la production des industries** comprennent pour les trois quarts des sortants de formations d'ingénieurs de l'industrie, avec en premier lieu le *Diplôme d'ingénieur du Centre d'Etudes Supérieures Industrielles* (près de 100 personnes en dernière année). Trois licences professionnelles, six BTS, un DUT et un titre professionnel complètent l'offre de formation en apprentissage. Les hommes représentent 84 % des apprentis.

Outre l'appui à la production des industries, des BTS, DUT et licences professionnelles centrés sur la **production industrielle**, en particulier en électromécanique et en maintenance de véhicules et matériels, amènent près de 400 jeunes vers le marché du travail, dont 92 % d'hommes. Près de la moitié d'entre eux suivent une formation en électromécanique, et en particulier le *BTS Maintenance des systèmes option A : Systèmes de production* (162 jeunes).

Les **formations générales**, qui comprennent 9 % du total des effectifs en année terminale, comprennent trois diplômes : il s'agit du *Diplôme grade master de Neoma Business School* au niveau bac+5 et de deux *Licence Droit, économie, gestion* générales orientées vers la gestion. La part des femmes atteint 59 % de l'ensemble.

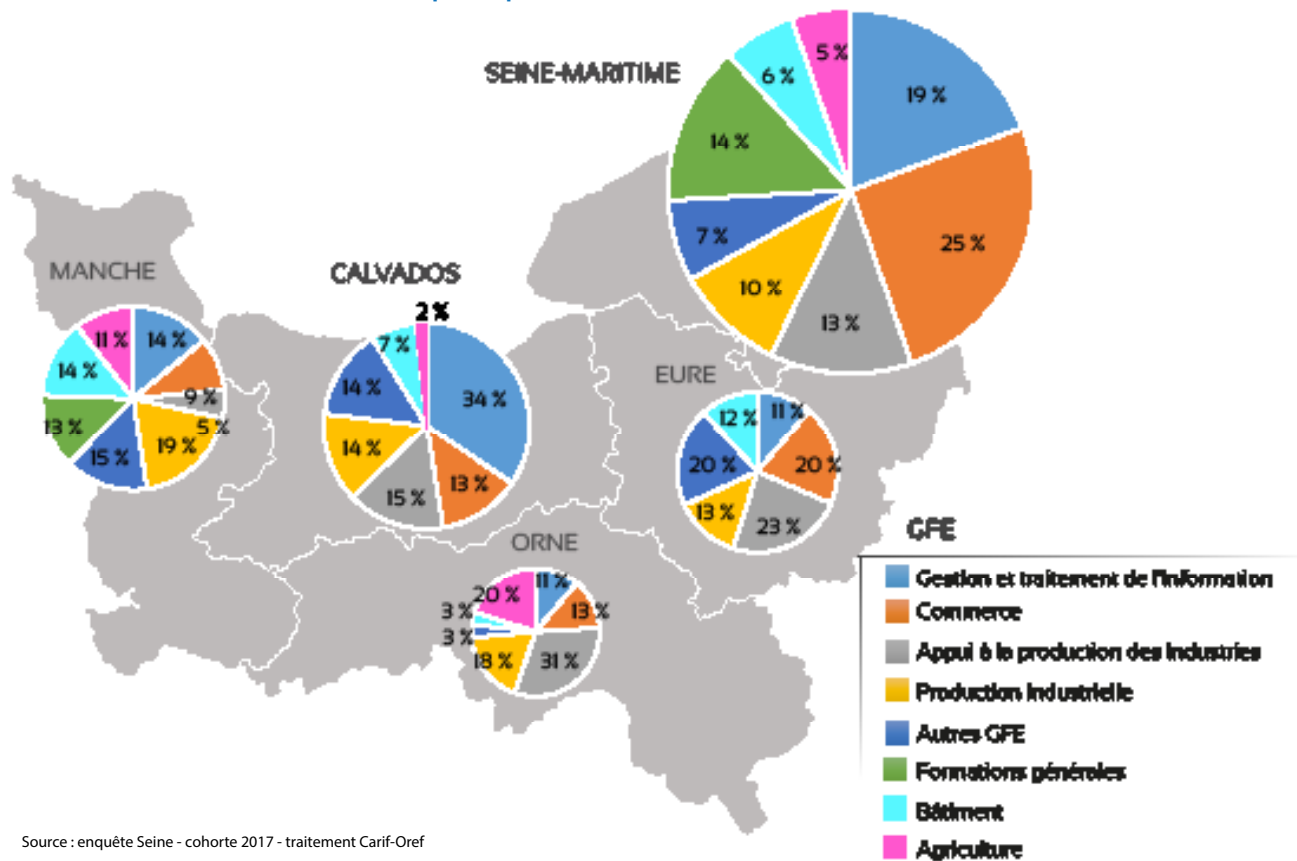
Les métiers du **bâtiment** rassemblent près de 250 sortants en 2017 dans 16 diplômes différents, du BTS au diplôme d'ingénieur. 83 % des formés le sont au niveau 5. Dix BTS couvrent les différents corps de métiers du bâtiment, qu'il s'agisse de la conduite de travaux, dessin et études, de l'électricité, étanchéité, menuiserie et énergétique. C'est dans cette même spécialité que l'on retrouve les deux diplômes d'ingénieur. La population est quasi exclusivement masculine.

L'agriculture propose quatre BTS (84 % des formés au niveau 5) et deux licences professionnelles. Ce sont près de 170 sortants spécialisés tant dans les productions végétales, horticoles, animales ou l'aménagement paysager. Les deux diplômes les plus représentés sont le *BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole* et le *BTSA Productions animales*. 65 % des apprentis sont des hommes.

Sept autres spécialités forment des effectifs réduits de sortants (moins d'une centaine de jeunes en année terminale chaque année) dans les spécialités de **l'agroalimentaire, la santé et le social, l'hôtellerie-tourisme-loisirs, les techniques graphiques et impression, l'environnement et la prévention des risques et la publicité et communication**. Tant les spécialités que les diplômes et certifications préparées sont variés. 86 personnes suivent un cursus en dernière année dans l'exploitation des transports, dont la moitié en *BTS Transport et prestation logistiques*. Les métiers de l'environnement et la prévention des risques arrivent juste après, et en particulier le *titre professionnel Responsable qualité, sécurité, environnement*.

40 % des sortants ont suivi leur formation en apprentissage sur leur zone d'emploi d'origine. Ce taux varie selon le niveau et le GFE : il s'élève à 48 % au niveau 5, contre 35 % au niveau 6 et 30 % au-dessus. Il est supérieur à la moyenne régionale dans les métiers du commerce (58 %), en gestion et traitement de l'information (48 %) et dans la production industrielle (44 %), mais est de près de vingt points inférieur en agriculture et dans les formations générales.

Carte 1 : Positionnement des CFA formant les apprentis de niveaux bac+2 et au delà en Normandie et volume de formés en dernière année par département



Source : enquête Seine - cohorte 2017 - traitement Carif-Oref

Plus de la moitié des formés en Seine-Maritime

Préparés dans 45 établissements normands, l'offre de formation est présente sur les cinq départements, avec une forte prédominance pour la Seine-Maritime (53 %). Le Calvados arrive bien après (18 %), avant la Manche (15 %) et l'Eure (11 %). Seuls 4 % des diplômés de niveau bac+2 et plus sont proposés dans l'Orne. Les trois plus gros CFA totalisent 25 % des apprentis en dernière année : le CFA ESCMT arrive en première position. 375 jeunes sont formés dans cet établissement qui regroupe les formations de Neoma Business School, l'école de Management de Normandie et l'Esigelec. A la seconde place en termes d'effectifs, on retrouve le CFA de l'Enseignement supérieur, qui regroupe les formations des universités caennaises (209 jeunes en dernière année), juste avant le CFA IFA Marcel Sauvage (200 apprentis).

En Seine-Maritime, l'ensemble des groupes métiers est représenté. La part des formations du commerce et des formations générales, ainsi que du niveau bac+5, est un peu plus élevée qu'en moyenne, du fait de la prééminence des grandes écoles sur le territoire.

Dans la Manche, toutes les spécialités sont également représentées, mais la part des trois

premières est moindre. Les BTS et DUT sont plus nombreux.

L'Orne présente de petits volumes. Les formations industrielles, au travers de son pôle plasturgique, apparaissent surreprésentées.

Dans l'Eure, la part des formations de niveau 6 supérieure à la moyenne. La vocation industrielle du département est mise en évidence par l'importance des formations d'appui à la production des industries, ainsi que le BTP (énergétique, électrotechnique).

Dans le Calvados, les métiers de la gestion et du traitement de l'information représentent un tiers des formations supérieures.

Champ de l'enquête et taux de réponse

Tous les jeunes en dernière année de cursus dans un CFA de Normandie sont interrogés par l'enquête Seine, qu'ils soient diplômés ou non, en poursuite d'études ou non.

Pour la cohorte 2017, le **taux de réponse** dans le champ du supérieur s'élève à **76,8 %**.

Les données présentées sur les pages 1 à 3 traitent de la **totalité des jeunes en dernière année** dans ces formations.

Les données traitées Page 4 et suivantes concernent les **répondants à l'enquête**.

Les répondants observés font partie de la cohorte 2017 : il s'agit de **jeunes sortis en juin 2017**. Ils sont interrogés **12 mois après leur sortie**.

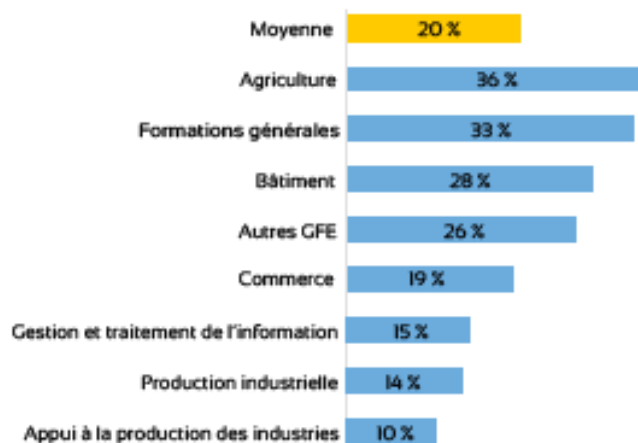
20 % des jeunes en poursuite de formation

En 2017, 20 % des jeunes du supérieur complètent leur parcours. Les jeunes en poursuite représentent 24 % au niveau 5, 31 % au niveau 6 et 5 % aux niveaux 7 et 8.

61 % poursuivent une formation au niveau supérieur, 19 % au même niveau de formation et 20 % à un niveau inférieur ou dans une formation non qualifiante.

62 % des jeunes de niveau 5 poursuivent leur parcours au niveau 6. De même, 73 % des jeunes du niveau 6 poursuivent au niveau 7.

Graphique 2 : Part des poursuites par GFE



Source : enquête Seine - cohorte 2017 - traitement Carif-Oref

Les métiers de l'**agriculture** sont ceux pour lesquels les poursuites de formation sont les plus élevées (36 %), tant pour des poursuites en licence pro dans les diverses spécialités agricoles ou technico-commerciales après un BTSa, que pour une spécialisation au niveau 4 (*CSA Taille et soins des arbres, CSA Tracteurs et machines agricoles - utilisation et maintenance...*).

Pour les **formations générales**, la tendance est à la poursuite vers le niveau supérieur : **les trois quarts des poursuites** concernent le passage de la licence vers le master ou le master pro, spécialisé en management ou en comptabilité et audit.

Il en est de même pour les métiers du bâtiment, où plus d'une poursuite sur deux vise le passage du BTS à la licence pro, voire pour un quart l'évolution vers une formation d'ingénieur, en particulier le *Diplôme d'ingénieur du CESI* proposé par la collaboration entre Bâtiment CFA Normandie et le CESI.

39 % des poursuites ont lieu dans le même GFE que celui de formation : c'est plus souvent le cas dans les métiers de l'agriculture (63 %) que dans les formations générales (2 %), puisque les apprentis se spécialisent dans un GFE professionnalisant. Ce taux s'élève à 31 % dans les métiers du bâtiment, du fait d'une perméabilité entre les différents GFE qui les composent (second oeuvre, électricité...).

Emplois d'une durée supérieure ou égale à 6 mois

Les emplois d'une durée supérieure à 6 mois comprennent les CDI, les CDD de 6 mois et plus, les fonctionnaires ou agents publics et les personnes installées à leur compte. Les contrats aidés et les contrats de professionnalisation ont été exclus de cette catégorie dans la mesure où la durée exacte du contrat n'est pas précisée dans l'enquête.

Un taux d'emploi très élevé et très proche quel que soit le niveau de formation

En 2017, **le taux d'emploi à 12 mois** atteint **88 %**. **Le taux d'accès à l'emploi** le dépasse de 3 points : **91 %**.

Le **taux d'emploi des jeunes formés aux niveaux 7 et au-delà est le plus élevé**, mais ne présente qu'un **écart très faible** avec celui des autres niveaux : 89 %, contre 88 % pour le niveau 5 et 86 % pour le niveau 6.

Les taux d'accès à l'emploi sont très proches.

Les emplois trouvés ont été stables et les jeunes ont peu connu de ruptures depuis qu'ils ont trouvé leur premier poste. Le taux d'accès à l'emploi atteint 92 % pour le niveau 5, contre 90 % pour le niveau 6 et 91 % pour les niveaux supérieurs.

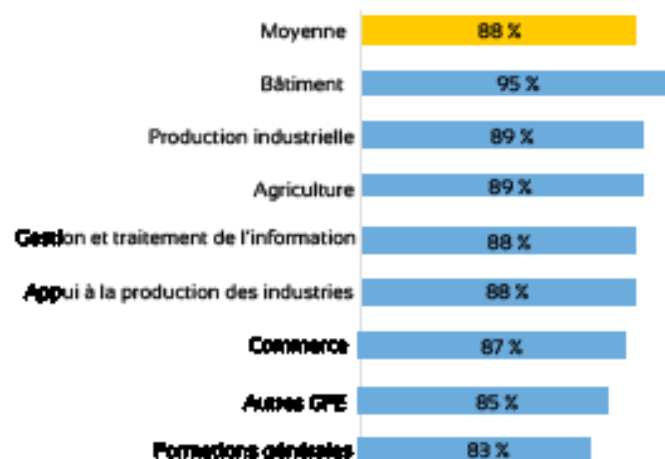
Le taux d'emploi des hommes est supérieur à celui des femmes :

89 %, contre 85 % pour leurs homologues. L'écart entre hommes et femmes diminue pour l'accès à l'emploi, puisque 92 % des hommes ont trouvé un poste dans les 12 mois, contre 90 % des femmes.

L'obtention du diplôme a peu d'impact sur l'insertion à ces niveaux de formation :

89 % des diplômés sont en emploi 12 mois après la fin de leur formation, contre 82 % des non-diplômés. L'écart est un peu plus élevé dans les métiers de l'appui à la production des industries : 90 % des jeunes diplômés sont en emploi, contre 72 % des non-diplômés.

Graphique 3 : Taux d'emploi par GFE



Source : enquête Seine - cohorte 2017 - traitement Carif-Oref

Quel que soit le GFE, les résultats sont élevés. Le taux d'emploi atteint **95 % dans les métiers du bâtiment**. Il est un peu plus bas dans les formations générales, celles-ci étant destinées en partie à la poursuite d'études : parmi les jeunes qui n'auraient pas pu poursuivre l'année suivante, cer-

tains peuvent être entrés sur le marché du travail sans que cela n'ait été leur objectif.

L'emploi est trouvé dans le mois qui suit la sortie de formation : 68 % des sortants mettent moins d'un mois à trouver un emploi, 80 % moins de 3 mois. L'obtention d'un emploi prend entre 3 et 12 mois pour 11 % d'entre eux. 9 % n'en trouvent aucun dans les douze mois.

Le CDI, principal contrat proposé aux jeunes actifs

63 % des sortants en emploi sont en CDI. La part des CDI varie selon le niveau de formation et le métier préparé : **elle s'élève à 79 % aux niveaux 7 et 8, contre respectivement 56 % et 55 % aux niveaux 6 et 5.** Pour ces deux niveaux, la part des CDD de 6 mois et plus et des contrats de professionnalisation est supérieure à la moyenne, avec respectivement 19 % et 11 % pour le niveau 6 et 15 % et 14 %.

En moyenne, ces contrats arrivent en deuxième et troisième positions, avec **14 % de CDD de 6 mois et plus et 10 % de contrats de professionnalisation.** L'intérim représente 7 % des contrats signés.


Le taux d'emploi en CDI est porté par les formations générales (87 %), l'appui à la production des industries (74 %) et le BTP (70 %). Ce sont les métiers de l'agriculture qui présentent les écarts les plus importants avec la moyenne. La part des CDI est beaucoup plus faible (43 %), au profit des CDD de 6 mois et plus (29 %), des CDD de moins de 6 mois (12 %) et de l'installation à son compte, qui est largement supérieure à celle des autres métiers : 7 %.

Le temps complet atteint 98 %. La quasi-totalité des emplois trouvés a un temps de travail supérieur ou égal à 32 heures (temps plein). La part de temps plein varie légèrement selon le domaine de formation : il s'élève à 95 % dans les métiers de l'agriculture, ainsi qu'à 96 % dans les spécialités tertiaires de la gestion et du traitement de l'information et à 97 % dans le commerce.

En termes de qualification, les cadres dominent aux niveaux 7 et 8 (79 %) et en appui à la production des industries (80 %). En moyenne, ils représentent 31 % des qualifications, juste après les techniciens et agents de maîtrise (44 %) et les employés et ouvriers (23 %). Les techniciens et agents de maîtrise sont majoritaires dans les autres GFE (71 %) et la production industrielle (61 %). La part des ouvriers est élevée parmi les sortants de niveau 5 (26 %), ainsi que dans les métiers de l'agriculture (54 %), du bâtiment (32 %) et de la production industrielle (30 %).

47 % des salaires se situent entre 1 000 et 1 500 € nets, 23 % entre 1 500 et 2 000 € nets et 17 % au-dessus de 2 000 € nets. Dans les métiers de l'appui à la production des industries, 47 % des salaires nets sont supérieurs à 2 000 €. En revanche, 10 % des jeunes en emploi formés dans les métiers du commerce perçoivent moins de 1 000 € nets.

Les principaux métiers exercés par domaine de formation



Gestion et traitement de l'information (303 jeunes)

- Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables (9 %)
- Secrétaires de direction
- Chargés de clientèle bancaire



Commerce (310 jeunes)

- Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente (12 %)
- Technico-commerciaux
- Vendeurs
- Professions intermédiaires des assurances



Appui à la production des industries (226 jeunes)

- Ingénieurs et cadres des méthodes de production (9 %)
- Ingénieurs et cadres recherche et développement des industries de transformation
- Ingénieurs et cadres du contrôle qualité




Production industrielle (212 jeunes)

- Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (26 %)
- Techniciens de production et de contrôle qualité des industries de transformation
- Techniciens de recherche et développement et des méthodes de production des industries de transformation



Autres GFE (153 jeunes)


- Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandise (12 %)
- Techniciens de production et de contrôle qualité des industries de transformation
- Techniciens de recherche et développement et des méthodes de production des industries de transformation



Bâtiment (139 jeunes)

- Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (10 %)
- Electriciens qualifiés de type artisanal

Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment



Formations générales (94 jeunes)

- Cadres de l'organisation et du contrôle des services administratifs et financiers (17 %)
- Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
- Chargés de clientèle bancaire



Agriculture (84 jeunes)

- Ouvriers agricoles (20 %)
- Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêts
- Jardiniers

Seuls 33 % des jeunes demeurent en emploi sur la zone sur laquelle ils ont été formés. Ils sont plus nombreux au niveau 5 (45 %) ou dans les métiers du commerce (49 %) et la gestion et le traitement de l'information (42 %) que dans les autres spécialités, en particulier les formations générales (6 %) ou l'agriculture (14 %). 36 % des emplois ont été trouvés en Seine-Maritime, contre 11 % dans le Calvados, 9 % dans l'Eure et 8 % dans la Manche. La part des emplois trouvés hors région atteint 32 % (14 % à Paris et en Ile de France).

40 % des apprentis embauchés dans leur entreprise d'apprentissage, 38 % des actifs travaillent dans une TPE

Parmi les jeunes actifs, **40 % sont embauchés dans leur entreprise d'apprentissage.** C'est un peu plus fréquemment le cas pour les niveaux 6 (43 %) que pour les niveaux 7 et 8 (38 %) ou 5 (41 %). La part des jeunes en emploi dans l'entreprise d'apprentissage varie selon le domaine de formation. **55 % des jeunes des métiers du bâtiment en emploi et 45 % de ceux des métiers de la production industrielle** sont embauchés dans leur entreprise d'apprentissage.

38 % sont embauchés dans des entreprises de **moins de 50 salariés** : 13 % moins de 10 salariés et 25 % de 10 à 50 salariés. Les TPE sont les principaux employeurs de sortants des métiers de l'agriculture (79 %) et dans une moindre mesure du commerce (54 %) et des formations générales (50 %). En revanche, dans les métiers de l'appui à la production des industries, 38 % des jeunes en emploi ont été embauchés dans des entreprises de 500 salariés et plus. Ce taux s'élève à 32 % dans les métiers de la gestion et du traitement de l'information.

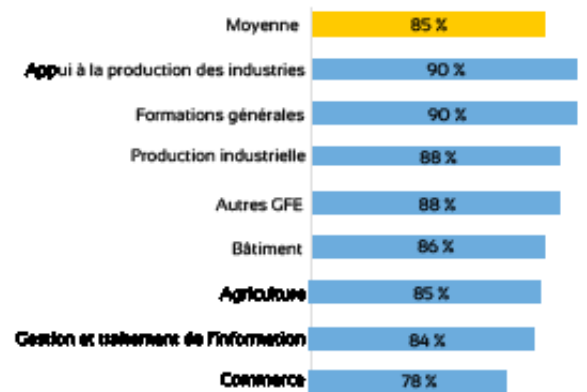
Si les trois quarts des sortants des métiers de l'appui à la production des industries et de la production industrielle sont employés dans le

secteur de l'industrie, le lien peut être plus distendu dans d'autres secteurs. 44 % des jeunes formés aux métiers du commerce s'y insèrent, alors que 31 % sont employés dans le secteur des services et 19 % dans l'industrie.

Plus de huit jeunes sur dix estiment avoir trouvé un emploi dans leur spécialité de formation

Selon les jeunes, l'emploi trouvé correspond largement à leur niveau et à leur spécialité de formation : 90 % estiment que leur emploi est en lien avec le niveau de leur formation et 85 % pensent que la spécialité de formation est la même que celle de l'emploi qu'ils ont décroché.

Graphique 4 : Part des emplois trouvés dans la spécialité de formation selon le jeune



Source : enquête Seine - cohorte 2017 - traitement Carif-Oref

Ce lien avec la spécialité de formation est supérieur à 85 %, voire à 90 %, dans toutes les spécialités, hormis dans les métiers du commerce où il demeure cependant très favorable (78 %). On y note quelques départs vers les métiers de la publicité, de la banque, de la logistique et de l'agriculture (pour les profils technico-commerciaux).

Tableau 1 : Synthèse des principaux indicateurs

Groupes de métiers (en %)	Part des non diplômés	Taux de féminisation	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'emploi	Part des CDI	Part des emplois dans l'entreprise d'app.	Lien niveau de formation/emploi trouvé	Lien spécialité de formation/emploi trouvé
Gestion et traitement de l'information	13	63	91	88	63	38	91	84
Commerce	14	50	92	87	59	40	78	78
Appui à la production des industries	12	16	90	88	74	41	96	90
Production industrielle	17	8	90	89	61	45	94	88
Autres GFE	14	46	90	85	49	37	86	88
Formations générales	1	59	88	83	87	30	99	90
Bâtiment	19	6	97	95	70	55	94	86
Agriculture	27	35	93	89	43	31	85	85
Moyenne	14	39	91	88	63	40	90	85

Source : enquête Seine - cohorte 2017 - traitement Carif-Oref

Collection Repères du Carif-Oref de Normandie

Téléchargeable sur www.cariforefnormandie.fr
contact@cariforefnormandie.fr

Site de Rouen

Atrium
115 boulevard de l'Europe BP 112
76 100 Rouen
Tel : 02 35 73 77 82

Site de Caen

Unicité bâtiment A
10 rue Alfred Kastler
14 000 Caen
Tel : 02 31 95 52 00

Réalisation et PAO :

Christèle Rébillon

Directeur de publication :

Laurent Laouénan

Publication gratuite
ISSN : 2114 - 0723

Reproduction autorisée sous conditions de mentionner la source

Ces travaux bénéficient d'un financement spécifique de la Région Normandie.